



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 3 juillet 2015

Communiqué de presse

Le département de l'Isère est placé en vigilance sécheresse

Le Comité Départemental de l'Eau (CDE) a été saisi le 1^{er} juillet 2015 pour avis sur la situation de la ressource en eau du département.

Globalement pour l'Isère de septembre 2014 au 15 juin 2015, la pluviométrie est proche de la moyenne. Cependant, le mois de juin a été très contrasté, avec une 1^{ère} quinzaine très arrosée et une deuxième quinzaine sans pluie. Malgré un cumul mensuel pluviométrique souvent excédentaire la tendance s'inverse avec une augmentation sensible des températures entraînant des ETP (évapotranspirations) importantes de l'ordre de 5 à 6 mm.

Cette inversion de tendance a des incidences directes sur l'état de la ressource superficielle et sur les sols. En revanche, les niveaux constatés sur les grandes nappes souterraines ne suscitent pas d'inquiétude particulière sur la majorité des secteurs du département.

Cette situation climatique et hydrologique n'est pas exceptionnelle pour la saison, cependant compte tenu de l'évolution des températures attendue ces prochains jours, 35 à 40°C, avec des ETP de l'ordre de 7mm/jour et des températures de nuit ne descendant pas en dessous de 20°C (St Étienne de St Geoirs) ou 22 à 23° (Bourgoin-Jallieu), il faut considérer que l'impact sur la ressource superficielle sera accentué.

Le CDE a, sur la base des éléments exposés ci-dessus, décidé de **placer tout le département de l'Isère en vigilance sur les eaux superficielles**. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économique possible de la ressource.

Eu égard à l'évolution de la situation pour les semaines à venir, le CDE pourra être amené à se réunir de façon plus fréquente et à prendre éventuellement des mesures plus restrictives en matière de consommation d'eau.

Aussi, en cette période estivale, il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavages divers...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Chaque citoyen doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Le prochain Comité Départemental de l'Eau se tiendra le 8 juillet 2015 à 10h à la DDT de l'Isère.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr

twitter.com/Prefet38